**Information sur l’action à entreprendre pour aider les victimes sinistrées à la suite du tremblement de terre du 9 septembre 2023 au Maroc**

**LA SITUATION**

Après quelques mois d’accalmie, la « Terre et les éléments » reprennent leurs droits ! Nous voilà confrontés à un séisme d’ampleur au centre du Maroc. En deux jours, plus de 2.000 morts et 2.000 blessés graves sont à déplorer ainsi que des milliers de sans-abris.

Les Gouverneurs de nos 4 districts belges, avec le support du CIP Belgique-Maroc ont décidé d’unir nos efforts pour aider, dans l’urgence, les populations sinistrées, EN ACCORD AVEC LES AUTORITES LOCALES. Notre expérience antérieure Turquie-Syrie nous a permis de montrer l’efficacité des Rotariens belgo-luxembourgeois et leur aide effective aux sinistrés. En effet, nous avons récolté au total quelques 320.000€ et distribué cette somme via « Shelterbox », ce qui a permis de donner un logement et les biens de première nécessité aux sinistrés. Nous espérons pouvoir en faire autant pour ce nouveau défi.

**UN GRAND MERCI POUR VOTRE SOLIDARITE**

**IL FAUT AIDER LES SINISTRES**

**Comment pouvons nous aider ?**

1. **Les Rotariens de la Belgique individuellement**

Don au Fonds Rotary Belgium (via la Fondation Roi Baudouin)

Sur le compte : >>>>>>>>>>>IBAN **BE 10 0000 0000 0404** ----- BIC BPOTBEB en y ajoutant la communication structurée spécifique OGM: **+++623/3823/40060+++**

Voici encore les liens vers les pages de don online :

NL: <https://donate.kbs-frb.be/actions/F-RotaryEarthquakeMorocco?lang=nl_NL>

FR: <https://donate.kbs-frb.be/actions/F-RotaryEarthquakeMorocco?lang=fr_FR>

EN: <https://donate.kbs-frb.be/actions/F-RotaryEarthquakeMorocco?lang=en_EN>

DE: <https://donate.kbs-frb.be/actions/F-RotaryEarthquakeMorocco?lang=de_DE>

Info : les dons supérieurs à 40€ donnent lieu à une défiscalisation

1. **Les Rotariens du Grand-Duché de Luxembourg individuellement**

Don à l’Association Luxembourgeoise des Œuvres du Rotary (ALOR)

Sur le compte : >>>>>>>>>>>IBAN LU94 0081 7737 4700 1003 en y ajoutant la communication MAROC

1. **Les clubs**

Les clubs Rotary ne pouvant bénéficier de la déductibilité fiscale sont invités à verser leurs dons sur le compte du district 2160, à savoir BE84 0018 6824 5359

En ce moment, les dons sont destinés EXCLUSIVEMENT à l’aide aux sinistrés et dans un premier temps, à l’achat et l’acheminement de Shelter boxes.

Amitiés,



Joseph Faber

Gouverneur 2023/24